AVENANT N°2

CONTRAT TDF/DTS/OpdOP/315051

HEBERGEMENT EN SALLE MUTUALISÉE
PROXI CENTER REALTOR

ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'E.P.C.I.	**La Métropole Aix-Marseille-Provence** **58, boulevard Charles Livon** **13007 MARSEILLE**
représenté par	Sa Présidente en exercice régulièrement habilitée à signer la présente convention par délibération n°….. du Bureau de la Métropole en date du 15 avril 2021
ci-après désigné	**« la Métropole »**

ET

La Société	**TDF - SAS** inscrite au registre du commerce de Nanterre, sous le numéro 342 404 3399
sise	106, avenue Marx Dormoy 92 541 MONTROUGE CEDEX
représenté par	**Monsieur Jean-Louis MOUNIER, Directeur Général de la BU Towerco**
ci-après désigné	**« TDF»**

Le présent avenant comporte 4 feuillets numérotés de 1 à 4

Reçu au Contrôle de légalité le 21 avril 2021

Etant préalablement exposé que :

La Métropole Aix-Marseille-Provence a conclu le 22/12/2015 un contrat avec la société TDF ayant pour objet l'hébergement de ses équipements informatiques dans le datacenter de TDF situé sur le plateau de l'Arbois (Réaltor).

L'intérêt de cette location réside dans la mutualisation des différents équipements permettant le bon fonctionnement des serveurs : électricité, climatisation, accès très haut débit, contrôle des accès physiques aux équipements.

Ce contrat a initialement été conclu avec la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix, aux droits de laquelle vient désormais la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Le contrat en vigueur a fait l'objet d'un avenant pour le prêt de PDU (Power Distribution Unit) supplémentaires.

L'ajout d'une baie supplémentaire au contrat initial induit un coût de mise en service de 1561€, des frais d'électricité pour un montant forfaitaire mensuel de 387€ et un loyer mensuel récurrent supplémentaire de 702€.

Il est donc arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET DU PRÉSENT AVENANT

Le présent avenant a pour objet :

- D''ajouter une baie supplémentaire, soit un coût de mise en service de 1561€, des frais d'électricité pour un montant forfaitaire mensuel de 387€ et un loyer mensuel récurrent supplémentaire de 702€.

Reçu au Contrôle de légalité le 21 avril 2021

ARTICLE 2 - NATURE DES MODIFICATIONS

L'annexe 6.4 est modifiée comme suit :

Type de service	Quantité	Prix Unitaire		Total	
		FAS *	RM**	FAS *	RM**
Hébergement en salle mutualisée					
1/2 Baie de 2 KVA	0			0	0
Nouvelle Baie de 3 kVA	1	1561	702	1561	702
Forfait Energie en salle mutualisée					
Nouvelle Baie de 3 KVA	1		387	0	387
Hébergement en suite privative					
Suite privative de xx kVA	0			0	0
Forfait Energie en suite privative					
	0			0	0
Option PDU Manageables					
	0			0	
ɔmplémentaires					
PDU avec travaux associés					
			Connectivité Meet Me Room - MMR (Connectivité depuis la MMR Nord ET Sud		
R en Fibre Optique	4	200 (Le lot)		2 200	
R en Cuivre	2	400 (Le lot)		1 400	
MMR en Fibre Optique	4	400 (Le lot)		400	
MMR en Cuivre	2	250 (Le lot)		250	
xion opérateur en Fibre Optique	4	400 (Le lot)		400	
xion opérateur en Cuivre	2	250 (Le lot)		250	
ale optique	0			0	
xion intra MMR	0			0	
dditionnels					
proximité - carnet 10h	0			0	
roximité - Câblage interbaies	0			0	
vices	0			0	
')				1561	1089

ARTICLE 3 - PRISE D'EFFET

Le présent avenant prend effet au 1er mai 2021.

Le reste du contrat est inchangé.

Fait en deux exemplaires,

Mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature et cachet de la société

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président Délégué,
Métropole numérique,
Politique publique de la donnée,
Parcours usager

Arnaud MERCIER

Reçu au Contrôle de légalité le 21 avril 2021

ANNEXE 1 A L'AVENANT n° 2 :

PROXICENTER	AIX MARSEILLE	Bon de Commande Colocation N°TDF/Coloc/AMPM/01/2021 (Contrat Cadre TDF/DTS/OPdOP/315G05I)	Client	AMP Métropole
Commercial TDF en charge de l'affaire	Fabien DUMESNIL		Date du devis	25 février 2021
	06 08 87 72 79		Date de prise d'effet	1 mai 2021
	fabien.dumesnil@tdf.fr		Durée contrat	60 mois

Type de service	Quantité	Prix unitaire		Total	
		FAS*	RM**	FAS*	RM**
Hébergement en salle mutualisée					
Baie de 3 KVA existante	3		702	0	2106
Nouvelles Baie de 3 kVA en position S5 04 41	1	1561	702	1561	702
Forfait Energie en salle mutualisée					
Baie de 3 KVA	4		387	0	1548
Hébergement en suite privative					
Suite privative de xx kVA	0			0	0
Forfait Energie en suite privative					
	0			0	0
Option PDU Manageable					
Oui	2		56	0	112
Hébergement en local MMR					
1/4 baie	0			0	0
Forfait Energie en local MMR					
	0			0	0
Connectivité Meet Me Room - MMR (Connectivité depuis la MMR Nord ET Sud)					
Accès MMR en Fibre Optique	0			0	
Accès MMR en Cuivre	0			0	
Brassage MMR en Fibre Optique	0			0	
Brassage MMR en Cuivre	0			0	
Interconnexion opérateur en Fibre Optique	0			0	
Interconnexion opérateur en Cuivre	0			0	
Boucle locale optique	0			0	
Interconnexion intra MMR	0			0	
Services additionnels					
Gestes de proximité - carnet 10h	0			0	
Geste de proximité - Câblage interbaies	0			0	
Autres services	0			0	
Total (€ HT)				**1561**	**4468**

Commentaires

*FAS = Frais d'Accès au Service **RM = Récurrent Mensuel

Tous les prix figurants dans la présente Cotation s'entendent en € (euros) Hors Taxes, aux conditions économiques du 1/01/2021, pour un engagement de 60 mois. Ils seront majorés des taxes fiscales en vigueur au moment du fait générateur et seront révisés selon les dispositions figurant dans le contrat.

Pour Le Client

Fait à :

Le :

Nom :

Qualité :

Signature :

Pour TDF

Fait à : Les Milles

Le : 25/02/21

Nom : Fabien DUMESNIL

Qualité : Responsable Commercial IT&Telecom

Signature :

Reçu au Contrôle de légalité le 21 avril 2021